

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 25 mars 2014

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

SEANCE DU 31 MARS 2014.-

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de porter le point complémentaire ci-après, à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du lundi 31 mars 2014 :

ORDRE DU JOUR.-

SEANCE PUBLIQUE :

Règlement d'occupation occasionnelle des salles communales – Examen – Décision.-

L'Administration communale dispose de salles qu'elle met à la disposition de particuliers ou d'associations diverses.

Il convient de réglementer les modalités d'occupation et de réglementer l'occupation de ces salles.

Nous vous proposons de marquer votre accord sur le règlement d'occupation occasionnelle des salles communales repris dans le dossier.

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre,

J-L. LAMBRECHTS

C. MOUREAU